

Saint-Lô, le 17 février 2011

COMMUNIQUÉ

DES ÉCOLES COMMUNICANTES SUR LE TERRITOIRE

*Le programme « Écoles Communicantes » a été lancé par Manche Numérique en 2009, en parallèle et en complément du programme « Écoles Numériques Rurales » initié par le Ministère de l'Éducation Nationale et l'Association des Maires Ruraux de France (AMFR).
40 établissements dans la Manche ont pu bénéficier de ce programme.*

L'appel à projets « Établissements communicants »

Contexte du projet :

En 2009, pour répondre aux sollicitations des collectivités, Manche Numérique a lancé un **1^{er} appel à projets** auprès de ses membres, les communautés de communes de la Manche, pour leur donner la possibilité d'équiper leurs écoles primaires en outils informatiques.

Cet appel à projets répondait à plusieurs objectifs :

- Développer l'appropriation de l'outil informatique ;
- Développer les usages de l'outil internet ;
- Aider à l'apprentissage dans les différentes disciplines ;
- Faciliter l'acquisition de compétences numériques ;
- Accroître l'accompagnement éducatif.

Ce 1^{er} appel à projets a permis de doter des écoles en matériel et a favorisé le déploiement d'un réseau local au sein des écoles. Le syndicat mixte a donc fourni un **ensemble d'équipements numériques** : ordinateurs portables et fixes, solution d'impression, vidéoprojecteur, tablette graphique, tableau blanc interactif, classes mobiles, etc.

En 2010, un 2nd appel à projets a été lancé par Manche Numérique pour renforcer l'équipement dans les territoires. Il est, en effet, apparu que les écoles n'étaient pas les seules demanderesse de solutions d'équipements mobiles. L'appel à projets a donc été refondu et étendu à des nouveaux établissements (Espaces Publics Numériques, EHPAD, Bibliothèques).

Le projet en chiffres :

Appel à projets 2009 :

- 11 écoles équipées
- 3 communautés de communes portant le projet (dont la Communauté de communes de la Côte des Isles)
- 38 k€ : coût total dont 33% de subvention via le FNADT

Appel à projets 2010 :

- 29 établissements (écoles, collèges, EPN, EHPAD, bibliothèques)
- 13 EPCI portant le projet dont la Communauté de communes de la Côte des Isles
- 254 k€ : coût total
 - 170 k€ de participation des collectivités
 - 78,6 k€ de subvention via le FNADT
 - 5,3 k€ de participation de Manche Numérique



En tout ce sont donc **40 établissements** qui ont pu bénéficier d'un soutien et d'un financement dans leur projet d'informatisation pour un montant total d'environ 300k€ HT dont 33% financés par le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Les Écoles communicantes de la Côte des Isles

La **Communauté de communes de la Côte des Isles** a répondu aux deux appels à projets lancés par Manche Numérique en 2009 et 2010.

Dans ce cadre, ce sont **5 écoles** du territoire intercommunal qui ont bénéficié d'équipements tels que des **ordinateurs portables et fixes, tableaux blancs interactifs, imprimantes multifonctions** :

- Groupe Scolaire Henry Vally, Portbail
- Groupe Scolaire Les Chardons Bleus, Les Moitiers d'Allonne
- Groupe Scolaire des 7 Lieux, St Maurice en Cotentin
- Groupe Scolaire de Barneville-Carteret
- Ecole publique de Denneville



Crédit photo : Manche Numérique

Contact presse

Cécile Guillemain

02 33 77 83 80 – 06 07 71 54 61

cecile.guillemain@manchenumerique.fr

Syndicat mixte Manche Numérique

235 rue Joseph Cugnot – Zone Delta – 50000 Saint-Lô

02.33.77.83.60 – contact@manchenumerique.fr – www.manchenumerique.fr